



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E100995

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/05/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 431358175

Siret : 431 358 175 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 924

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 118565541

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 118565541

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : JPB

9 PLACE DES CORPORATIONS
34590 MARSILLARGUES

Téléphone : 04 67 71 51 06

Portable : 06 60 05 51 06

Site Internet : www.jpbbrenovation.com

E-mail : boudon-jpb@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BOUDON JEAN-PIERRE CO-GÉRANT / DA SILVA MARIO CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/07/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Charpentier, Couvreur, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	18/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURoux
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.